

Je suis en faveur de l'instruction, évidemment, mais je n'aime pas les gestes inutiles en ce moment. Je préférerais m'inscrire en vue de trouver une solution à la crise constitutionnelle actuelle.

En conséquence même pour des raisons pratiques, si le Comité n'est pas d'accord avec la question soulevée par le sénateur Grosart, pour des raisons pratiques, je pense que nous ferions beaucoup mieux de nous instruire sur le budget supplémentaire une autre fois, lorsque nous aurons un gouvernement qui aura la confiance de la Chambre.

Je propose donc, appuyé par le sénateur Grosart, que le Comité s'ajourne maintenant.

Le sénateur Smith (Queens-Sheburne): Aux voix!

Le président: Je crois que la motion n'est pas débattable, donc, honorables sénateurs appuyé par le sénateur Grosart, que le Comité s'ajourne.

Il est proposé par le sénateur Flynn, appuyé par le sénateur Grosart que le Comité s'ajourne. Le Comité est-il en faveur de la motion? Ceux qui sont en faveur de la motion, veuillez lever la main droite.

Ceux qui sont contre la motion?

La motion est rejetée.

Le sénateur Flynn: Voulez-vous nous excuser? Nous devons quitter la salle pour étudier la question constitutionnelle.

Le président: Vos points de vue sont consignés, honorables sénateurs.

Le sénateur Grosart: Avant de partir, je veux préciser que ce n'est pas par manque de respect pour vous ou pour votre décision, mais je suis tenu par le principe de solidarité du caucus.

Le président: Merci, sénateur.

J'appelle immédiatement M. Cloutier, et je lui demanderais de nous exposer le principal des plus importants articles du budget supplémentaire.

M. S. Cloutier, Secrétaire adjoint, Conseil du Trésor: Monsieur le président, honorables sénateurs, avant d'aborder le budget supplémentaire, permettez-moi de dire combien je suis heureux et honoré de comparaître devant vous pour la première fois et de dire que je ferai de mon mieux pour répondre à toutes les questions que vous voudrez me poser mais je demande votre tolérance s'il est évident que ma nomination récente au poste que j'occupe m'empêche de connaître toutes les réponses.

Si vous me permettez de me reporter à la première page du budget supplémentaire (C)—qui est le troisième cette année et,

autant que nous le sachions, le dernier budget supplémentaire qui sera probablement présenté au Parlement—ce budget supplémentaire demande une augmentation des dépenses budgétaires d'un montant de \$281,619,260 ce qui amènerait le budget à un total de \$9,927,698,631. Cela augmente les prêts, les investissements et les avances d'un montant de \$6,361,004 et les fait passer à un montant total de \$651,466,613.

Permettez-moi de revoir rapidement sur la première page et d'attirer votre attention sur quelques postes importants dont le premier figure en regard du ministère de l'Agriculture. Le gros de ce montant représente l'indemnité au compte de l'Office de stabilisation des prêts agricoles. Ce compte comportait dans le budget principal un crédit de \$100 millions de dollars, qui à ce moment-là représentait le crédit estimatif nécessaire. Ceci termine les opérations de l'année sur ce compte.

Le second poste sur lequel j'aimerais attirer votre attention figure en regard des Finances pour un montant de \$17,236,869.

Le sénateur Croll: Est-ce qu'il s'agit du N° 9?

M. Cloutier: Oui, en regard de la page 9. La majeure partie de ce poste représente la clôture du compte de l'Office de l'aménagement municipal et des prêts aux municipalités, sur lequel ont été faites des opérations au cours des quatre ou cinq dernières années. Le montant demandé permettrait de faire remise des prêts qui ont été accordés aux provinces.

Le sénateur Burchill: Est-ce que ce compte est complètement clos maintenant?

M. Cloutier: Oui, ce compte est clos maintenant, mais ce montant permettrait de mettre fin à l'opération dans les mois à venir.

Le poste suivant sur lequel j'aimerais attirer votre attention est le poste 15, Main-d'œuvre et Immigration. Le montant total requis pour ce Ministère est de 70 millions de dollars et se compose en réalité de deux postes. Nous procédons à la clôture de tous les anciens comptes de l'ancienne Loi sur la formation professionnelle, ces comptes proviennent des requêtes adressées par les provinces au gouvernement fédéral et ils ont été reçus après la clôture du budget principal l'année dernière. Il y a également un montant supplémentaire pour le programme de formation professionnelle des adultes pour les comptes qui n'avaient pu être estimés avec précision au moment de la clôture du budget principal en janvier dernier parce que la législation n'avait pas été passée au Parlement à ce moment-là.